Telefax: +49 (0) 9091 90898-29

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

beko Kaminscheibenreiniger

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: beko GmbH
Rue: Rappenfeldstr. 5
Lieu: DE-86653 Monheim
Téléphone: +49 (0) 9091 90898-0

E-mail: info@beko-group.com Internet: www.beko-group.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Poison Control Center Mainz - 24 hour emergency service - phone: +49 (0) 6131/19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Aerosol 1; H222-H229 Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

hydroxyde de potassium, potasse caustique

Alcohols, C12-15, ethoxylated etasulfate de sodium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	beko Kaminscheibenreiniger	
Date de révision: 07.08.2023	Code du produit: 299 25 400	Page 2 de 15

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans aux prescriptions légales.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 3 de 15

Composants pertinents

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº			
75-28-5	isobutane			5 - < 10 %
	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220	H280	•	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther m	nonobutylique de l'éthylène	glycol	3 - < 5 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319		•	
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse	caustique		3 - < 5 %
	215-181-3			
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Co	orr. 1A; H290 H302 H314	•	
68131-39-5	Alcohols, C12-15, ethoxylated		1 - < 3 %	
	500-195-7			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic	Chronic 3; H302 H318 H4	12	
74-98-6	propane			1 - < 3 %
	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220	H280	•	
126-92-1	etasulfate de sodium			1 - < 3 %
	204-812-8		01-2119971586-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H3	18	•	
106-97-8	butane	0,1 - < 1 %		
	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220	H280	•	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cond	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	3 - < 5 %
	dermique: DL5	0 = 4120 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5660 mg/kg	
1310-58-3	215-181-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	3 - < 5 %
	par voie orale:	DL50 = 273 mg/kg	
68131-39-5	500-195-7	Alcohols, C12-15, ethoxylated	1 - < 3 %
	dermique: DL5	0 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
126-92-1	204-812-8	etasulfate de sodium	1 - < 3 %
		0 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2840 mg/kg	
106-97-8	203-448-7	butane	0,1 - < 1 %
	par inhalation:	CL50 = 658 ppm (gaz)	

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004

5% - < 15% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface anioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 4 de 15

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatique,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO2, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Risque d'un éclatement du récipient.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 5 de 15

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 6 de 15

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,5		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	_	2		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

a sans limitation

b Fin de l'exposition voire fin du processus

c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées

d avant la couche suivante

sang (B) Urine (U)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min

Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm

EN ISO 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol

Couleur: incolore, trouble Odeur: caractéristique

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 7 de 15

Testé selon la méthode

Date d'impression: 10.09.2024

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition -42 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

0,8 vol. %

Limite supérieure d'explosivité:

9,4 vol. %

Point d'éclair:

-80 °C

Température d'auto-inflammation: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): 13,58 DIN 19268

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 1,058 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

Information supplémentaire

Les indications se rapportent à la matière active technique: Densité relative, Couleur, Odeur, Viscosité, pH.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO2, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 8 de 15

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éth	anol; éther mo	onobutylique o	de l'éthylène glycol				
	orale	DL50 mg/kg	5660	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	4120	Lapin				
1310-58-3	hydroxyde de potassi	um, potasse ca	austique					
	orale	DL50 mg/kg	273	Rat	RTECS			
68131-39-5	Alcohols, C12-15, eth	Alcohols, C12-15, ethoxylated						
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat				
126-92-1	etasulfate de sodium							
	orale	DL50 mg/kg	2840	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin				
106-97-8	butane							
	inhalation (4 h) gaz	CL50	658 ppm	Rat	GESTIS			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 9 de 15

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les veux.

Référence à d'autres rubriques: 2.1, 4.2.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 10 de 15

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
75-28-5	isobutane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	91,42	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthand	ol; éther mo	nobutylique d	e l'éthylè	ne glycol		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Scenedesmus sp.		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna		
1310-58-3	hydroxyde de potassium,	potasse ca	ustique				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	80 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	
68131-39-5	Alcohols, C12-15, ethoxy	lated					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	3,1 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	3,2 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	>1 mg/l	48 h	Daphnia magna		
74-98-6	propane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
126-92-1	etasulfate de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>511	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	483 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
106-97-8	butane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

			beko Ka	aminscheibenreiniger			
Date de	e révision: 07.08.2023		Code	du produit: 299 25 400		Page 11 de	e 15
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	isobutane	1,09
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	0,56 (25°C)
74-98-6	propane	1,09
106-97-8	butane	1,09

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

	conformément au règlement (CE) nº 1907/2006				
	beko Kaminscheibenreiniger				
Date de révision: 07.08.2023	Code du produit: 299 25 400 Page 12 de 15				
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
d'identification:					
14.2. Désignation officielle de	AÉROSOLS				
transport de l'ONU:					
14.3. Classe(s) de danger pour le	2				
transport:					
14.4. Groupe d'emballage:	-				
Étiquettes:	2.1+8				
Code de classement:	5FC				
Dispositions spéciales:	190 327 344 625				
Quantité limitée (LQ):	1L				
Quantité exceptée:	E0				
Catégorie de transport:	1				
Code de restriction concernant les tunnels:	D				
Transport fluvial (ADN)					
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
d'identification:					
14.2. Désignation officielle de	AÉROSOLS				
transport de l'ONU:					
14.3. Classe(s) de danger pour le	2				
transport:					
14.4. Groupe d'emballage:	-				
Étiquettes:	2.1+8				
Code de classement:	5FC				
Dispositions spéciales:	190 327 344 625				
Quantité limitée (LQ):	1L				
Quantité exceptée:	E0				
Transport maritime (IMDG)					
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
d'identification:	ON 1930				
14.2. Désignation officielle de	AEROSOLS				
transport de l'ONU:	AENOSOLS				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2.1				
14.3. Classe(s) de danger pour le	2.1				
<u>transport:</u> 14.4. Groupe d'emballage:					
Étiquettes:	-				
•	2.1+8				
Marine pollutant: Dispositions spéciales:	no 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959				
Quantité limitée (LQ):	1000 mL				
Quantité exceptée:	E0				
EmS:	F-D, S-U				
	Г-D, 3-0				
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	101.4050				
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
d'identification:	AFROSOLO FLAMMARIE CONTAININO CUROTANOFO IN CLASO C				
14.2. Désignation officielle de	AEROSOLS, FLAMMABLE, CONTAINING SUBSTANCES IN CLASS 8,				
transport de l'ONU:	PACKING GROUP II				
14.3. Classe(s) de danger pour le	2.1				
<u>transport:</u>					
14.4. Groupe d'emballage:	- 				
Étiquettes:	2.1+8				
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802				
() Liantita limitàs (I ()) (avian de ligne).	Formiddon				

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Forbidden

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 13 de 15

Passenger LQ: Forbidden Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

Forbidden
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

Forbidden
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

Forbidden
IATA-Quantité maximale (cargo):

Forbidden

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 55

Directive 2010/75/UE sur les Aucune information disponible.

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV

Aucune information disponible.

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Directive aérosol (75/324/CEE)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,11.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 14 de 15

Abréviations et acronymes

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Flam. Gas: Gaz inflammables

Aerosol: Aérosol Liquefied gas

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement

concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level

WEL (UK): Workplace Exposure Limits TWA (EC): Time-Weighted Average ATE: Acute Toxicity Estimate

STEL (EC) Short Term Exposure Limit

CL50: Lethal Concentration

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

p	ot =o (
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

beko Kaminscheibenreiniger

Date de révision: 07.08.2023 Code du produit: 299 25 400 Page 15 de 15

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)